Plan d'ouverture de la déchetterie « Le Poirier au Chat » de Diesse

Pour les citoyens de la Commune mixte de Plateau de Diesse

Jour	Lundi	Mercredi	Samedi
DIESSE	**10:30-11:30**	**16:30-18:30**	**09:00-11:30**

Déchets spéciaux : Samedi 14 septembre 2024

Déchetteries vertes Lamboing/Prêles

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps (sauf le dimanche) aux personnes en possession de la vignette « déchets verts ». Elle peut être obtenue auprès de l'administration communale au prix de Fr. 80.-- par année. Ces points sont destinés au dépôt de branches, de déchets de jardin et de gazon.

Des contrôles de vignettes seront effectués.

Information importante : Les paysagistes ne sont **pas autorisés** à déposer les déchets verts, même si leur client possède la vignette.

Les propriétaires utilisant les services d'un paysagiste sont priés d'informer ce dernier que les déchets verts sont à débarrasser dans le cadre de son mandat.